

## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes) 1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

## De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr





Cagnotte le 01 décembre 2021

Monsieur Jean-Marc Lailheugue Commissaire Enquêteur Pôle Technique Mutualisé 8, rue du Maréchal Bosquet 40000 Mont de Marsan

Transmission électronique: enquetedeclassement.coubertin@montdemarsan.fr

Objet : Enquête publique relative au Projet de désaffectation et de déclassement d'une emprise partielle de l'avenue Pierre de Coubertin à Mont de Marsan.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Après l'étude du projet cité en objet, la SEPANSO ne peut qu'approuver l'amélioration de l'accueil du public ainsi que la réhabilitation des blocs opératoires.

Nous avons cependant relevé quelques incohérences concernant l'utilisation et l'accessibilité à la voierie publique. Mr Sarthou (AL 251) se voit privé de sortie sur le domaine public (P.J. n°1 - Plan de Bornage)! On peut aussi noter que les automobilistes arrivant de l'ouest de l'avenue Coubertin ne pourront pas faire demi-tour en arrivant sur ce cul de sac (P.J.n°2 - Schéma de circulation)!

De plus, la volonté de répondre aux besoins des citoyens landais en matière de soins est notable dans ce projet. Néanmoins, nous aurions souhaité que l'attention apportée à l'infrastructure concernant le domaine médical soit aussi étendu à l'environnement.

- Si le projet prévoit « un espace paysagé, ilot de fraicheur, à l'entrée du centre hospitalier » cela représente une bien maigre surface verdoyante par rapport aux surfaces bitumées!
- Avec le réchauffement climatique et la protection de la ressource « eau », nous souhaitons que ce projet soit amélioré en prévoyant la rétention (cuves permettant l'arrosage des végétaux à la belle saison) ou l'infiltration des eaux de pluies (tranchées d'infiltration ou revêtement perméable pour les parkings ainsi que sur les voies piétonnes)

.../...

- S'agissant d'un nouveau projet, la SEPANSO s'attendait à trouver dans le dossier un projet d'ombrières photovoltaïques. Non seulement les panneaux produisent de l'énergie, mais ils permettent aussi des économies d'énergie puisque les automobilistes qui reprennent leurs véhicules à l'ombre (au lieu du soleil) ne sont pas obligés de pousser leur système de climatisation. Plus agréable aussi par temps de pluie! Il pourrait y avoir aussi des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments. La référence est la Loi de transition énergétique pour la croissance verte : <a href="https://www.ecologie.gouv.fr/loi-transition-energetique-croissance-verte">https://www.ecologie.gouv.fr/loi-transition-energetique-croissance-verte</a>

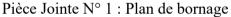
En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à nos observations, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

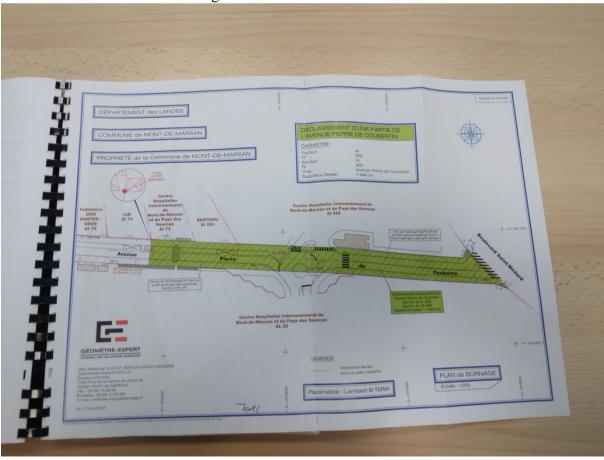
Patrick PONGE

Georges CINGAL

Vice-président

Président





## Pièce jointe n° 2 : Schéma de circulation

